



EQUIPEMENTS STRUCTURANTS LOCAUX



Montant total

480 000 €

COLLECTIVITES

Nom	Département	Porteur du projet	Intitulé projet	Coût total projet	Montant subventionnable	Demande de subvention	Taux % du montant sub	Montant proposé
BOURGES	18	Mairie de Bourges	Rénovation aux normes du terrain synthétique du stade Jean Brivot en terrain synthétique	420 831 €	420 831 €	84 166 €	20,00%	84 166 €
VIERZON	18	Mairie de Vierzon	Rénovation aux normes du terrain d'honneur du stade Brouhot en terrain synthétique	544 291 €	544 291 €	108 858 €	10,00%	54 429 €
VILLEDIEU SUR INDRE	36	Commune de Villedieu-sur-Indre	réhabilitation et agrandissement DOJO	275 337 €	271 300 €	54 260 €	20,00%	54 260 €
SAINT-MAUR	36	Commune de Saint-Maur	réhabilitation 2 courts de tennis	98 266 €	98 266 €	19 653 €	20,00%	19 653 €
TOURS	37	Ville de Tours	Création d'une salle sportive polyvalente au Centre municipal des sports	1 942 126 €	1 345 261 €	269 052 €	12,45%	167 492 €
VEUZAIN SUR LOIRE	41	Commune de Veuzain sur Loire	Aménagement d'un terrain synthétique football pour la pratique féminine	619 037 €	619 037 €	100 000 €	16,15%	100 000 €

La déléguée territoriale
de l'Agence Nationale du Sport

Régine ENGSTRÖM